



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# Bilan de gestion de votre CE 2016 - 2019



Le budget 2019 du CE été voté en mars dernier. Les comptes 2018 ont été approuvés en séance plénière CE du jeudi 20 juin. Ces comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes, et publiés sur le site internet, avec les documents associés (rapport du commissaire aux comptes, rapport annuel de gestion) depuis la semaine dernière. A cette occasion voici un retour sur le mandat des élus CFDT et CGT qui assument la responsabilité de la gestion du CE depuis février 2016



La livraison d'une véritable nouvelle antenne CE à coté du restaurant "La Boussole" est planifiée pour fin 2019. Elle permettra de vous offrir un service beaucoup plus complet, incluant la billetterie spectacle et un espace lecture/médiathèque.



Le CE a choisi en 2017 le Quotient Familial pour le calcul des subventions : le précédent mode basé uniquement sur la catégorie socio-professionnelle, sans prendre en compte ni le salaire, ni la situation familiale, était injuste et même illégal au regard des règles de l'URSSAF.



Pour l'activité vacances-liberté, le remplacement en 2017 du plafond de subvention par un plafond de dépense a permis de rétablir l'équilibre des comptes, de façon équitable car les salariés à bas revenus continuent à bénéficier de hautes subvention (jusqu'à 750 €).



Le nombre de voyages et de séjours familiaux a été fortement augmenté pour offrir plus de possibilités aux salariés.



Pour encourager la culture, il a été décidé d'offrir des places à certains spectacles. La mise en place du guichet spectacles vous permet de prendre vos places plus facilement. Le plafond de subvention est passé de 15 € à 20 € par spectacle en 2018.



Le budget médiathèque a été augmenté afin d'accroître le nombre d'ouvrages disponibles et de permettre la mise en place d'un fonds dédié pour la nouvelle antenne CE à Astrolabe à venir.

Le CE organise des animations pour les enfants le mercredi après midi.



Des animations et événements supplémentaires sont proposés par le CE afin de faire découvrir aux salariés des activités nouvelles ou simplement de pouvoir passer ensemble de bons moments.



La mise en place des coupons sports est un utile complément à la billetterie et à la formule Sports-Loisirs-Culture. Le montant total des Coupons Sport est de 400 euros depuis 2018. (subventionné à 30% dans la limite du plafond SLC)



Le plafond des dépenses pour les Vacances Liberté et le montant maximum de commandes des Chèques Vacances sont passés de 900 € à 1 000 € en 2018. Et il est désormais possible de panacher ces 2 formules, avec un plafond global de 1000 € de dépenses.



Un nouvel accueil au palais a été mis en place, avec un local rénové et une organisation plus ergonomique pour mieux vous recevoir.



La communication a été renforcée, avec une nouvelle plaquette, de nouveaux écrans, et bientôt une appli smartphone, pour vous permettre ne rien rater de tout ce que le CE peut vous proposer. Et nous vous proposons désormais un magazine trimestriel, "Planète CE", pour une vision plus globale du CE.



Les expositions et les conférences ont été plus nombreuses et plus variées, incluant plusieurs conférences musicales.



Une grande fête du CE ouverte à tous, a réuni fin septembre 2018 plus de 1300 personnes, salariés et familles, pour un grand moment de convivialité, dans un cadre magnifique, avec des animations organisées par les sections du CE.



De nouveaux forums ont été ouverts : solidaire, à thème, ski, en plus des habituels forums vacances et enfance.



Des chèques rentrée scolaire ont été mis en place depuis la rentrée 2018.



Les achats collectifs vous proposent toute l'année toute une variété de produits avec la volonté de favoriser les produits locaux en exposition, en ventes groupées ou en vente directe à la "Cambuse" du CE.



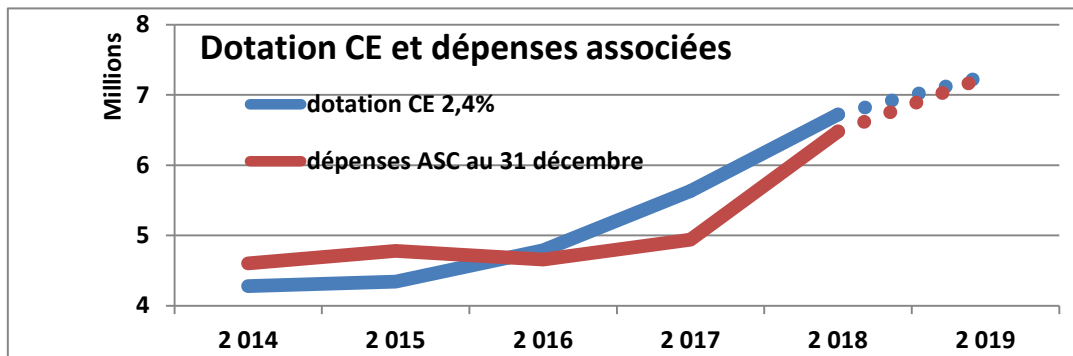
Pour accompagner la croissance du site, la fête de Noël du CE 2018 a réuni plus de 4 000 personnes sur le site ; une deuxième séance du cirque de Noël a été programmée pour répondre à la forte demande.



Le CE offre aux salariés depuis 2018 des petits cadeaux de début d'année et c'est l'occasion de communiquer sur les nouveautés du CE.



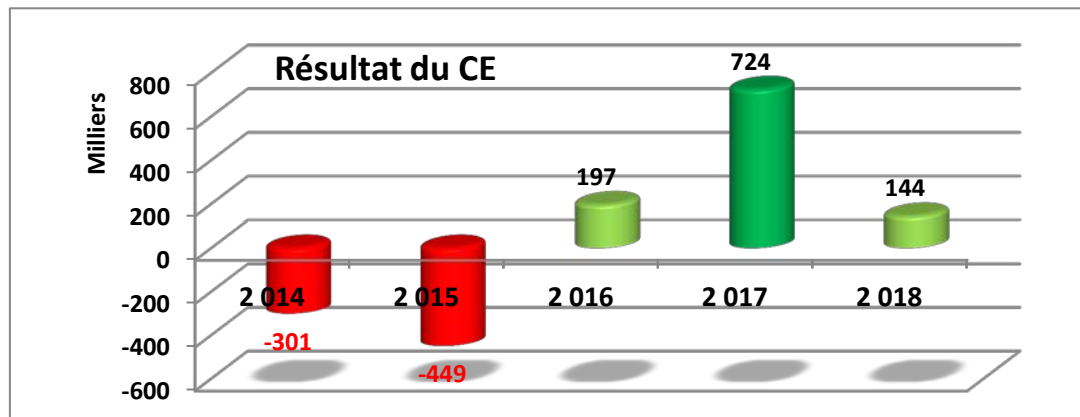
Le CE met en place une billetterie en ligne pour les places spectacles et la billetterie cinéma. Ce nouvel outil moderne sera à votre disposition dès cet été 2019. Bien sûr la billetterie physique restera disponible à l'accueil du CE.



**Note du bureau du CE :**

Le montant des dépenses ASC (activités sociales et culturelles) du CE était supérieur à la dotation de l'entreprise en 2014 et 2015.

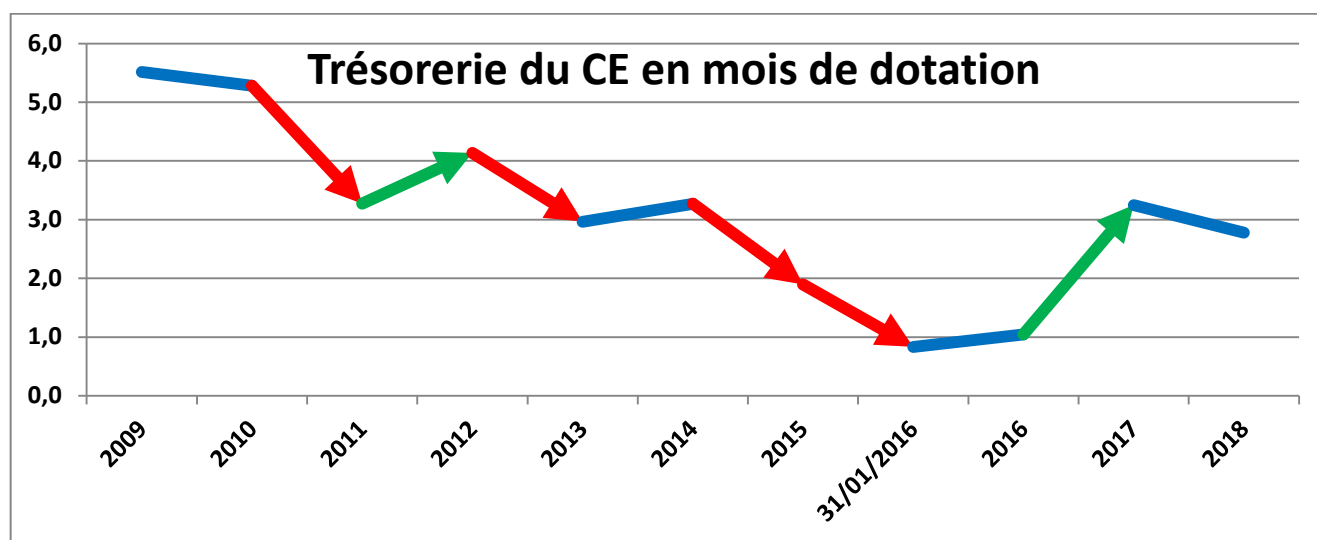
Les mesures d'urgence prises par le CE en 2016 et les mesures structurelles mises en place en 2017 (principalement la modification du mode de subvention vacances-liberté), ont permis de rétablir l'équilibre des comptes et de relever le montant de trésorerie.



En 2018 suite au rétablissement des comptes, les plafonds vacances-liberté et chèques vacances ont été relevés de 900 à 1 000 euros et toute une série d'activités rajoutées dont les chèques rentrée scolaire les spectacles gratuits et la grande fête du CE.

Pour 2019 un budget a été voté en hausse mais toujours à l'équilibre par rapport à la dotation (en pointillé). Il faut noter aussi que l'augmentation très importante de la dotation du CE est en lien avec les embauches et l'intégration au niveau du CE des salariés de GEO, ex Intespace et ex Military.

Cette croissance très importante depuis 2017, des recettes mais aussi des dépenses, a nécessité une gestion particulièrement rigoureuse pour éviter tout dérapage.



(\*) les dates sont au 31/12 si non précisé. Le 31/01/2016 est la date des dernières élections CE.

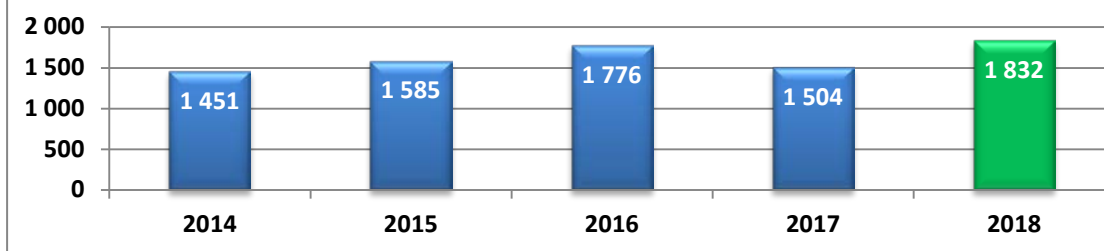
**Note du bureau du CE :**

Le montant de la trésorerie du CE a atteint son point le plus bas en 2016 avant que les mesures prises par CE fassent leur effet en 2017.

En 2018, la trésorerie augmente en volume mais baisse légèrement en mois de dotation, du fait de la croissance du budget, liée à la croissance démographique de l'établissement.

Il est généralement admis qu'une valeur de trésorerie comprise entre 3 mois et 6 mois de dotation de l'entreprise est nécessaire pour pouvoir fonctionner normalement.

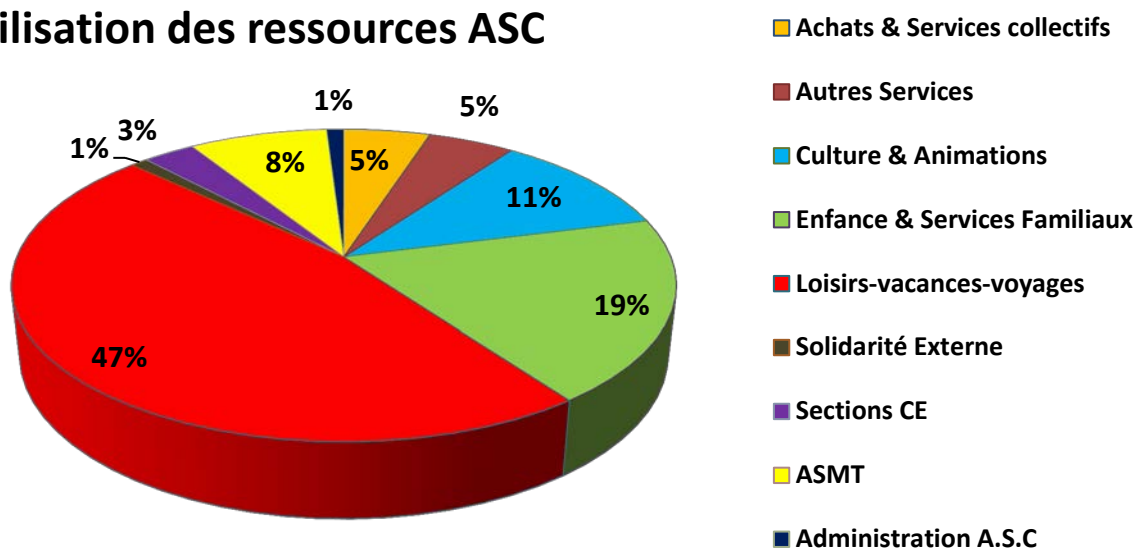
### Montant cumulé de la subvention des chèques vacances et des vacances-liberté en K€



#### Note du bureau du CE :

Le montant de subvention cumulé des activités chèques vacances et vacances-liberté constitue de très loin le premier montant de subventions versées du CE (près de 30% de la dotation d'entreprise). En 2017, suite à la modification des règles de remboursement, la pente d'augmentation a été corrigée à la baisse. En 2018 ce montant est repassé à la valeur la plus forte historiquement suite aux nombres importants de nouveaux dossiers et il est prévu à nouveau en hausse dans le budget 2019. Avec près de 2000 dossiers Vacances-Liberté prévus en 2019, le maintien du mode de subvention précédent aurait coûté environ 600 000 € de plus.

### Utilisation des ressources ASC



#### Note du bureau du CE :

Voici la répartition réalisée en 2018 avec comme faits marquants :

- **Le premier budget est de très loin les loisirs vacances et voyages (principalement les chèques vacances et les vacances-liberté) avec près de la moitié du budget ASC**
  - *Suivi par Enfance & Services Familiaux et le budget culture*
- **Le CE a remis des financements dans les activités de culture/animations, voyages catalogues, séjours familiaux et dans le financement d'animations collectives dont la grande fête du CE en septembre.**
- **Les frais d'administration ASC sont très faibles avec 1% du budget.**

Conclusion : Les élus CFDT et CGT sont heureux d'avoir pu assumer la responsabilité de gestion du CE que les salariés leur ont confiée début 2016. Le CE a pris une toute autre dimension ces dernières années de par l'augmentation importante du nombre de salariés.

Dans ce contexte, le CE propose des activités toujours plus nombreuses, diversifiées et innovantes.